

CIRCULEZ, Y'A TOUT A (RE)VOIR !

En 2003, la Municipalité de la Tour-de-Peilz a reçu une pétition signée par plus de 150 personnes résidant dans le quartier Gregnolet-Vignes-Béranges et manifestant le désir des riverains de voir instaurées à bref délai des zones 30 km/h dans les quartiers résidentiels.

Une rapide enquête révèle que notre ville, qui ne compte aucune zone 30 km/h, est aujourd'hui la dernière de la classe. Vous admettez que cette simple constatation est à elle seule insupportable, tant elle est inhabituelle ! Voilà une bonne raison de se mettre à l'ouvrage !

Plus sérieusement, et afin de répondre au souci de sécurité d'une large partie de la population boélande, les signataires demandent par la présente motion la mise en place, dans les meilleurs délais, de zones 30 km/h, par exemple :

- ✓ **Bourg-dessous** Il ne s'agit en fait que de légaliser une situation d'ores et déjà acquise dans les faits. Au demeurant, la mesure est simple à mettre en œuvre et se limite à la pose d'une signalisation adéquate.

- ✓ **Bulesse-Vignes-Béranges-Gregnolet** La mise en place d'une zone 30 km/h est fortement attendue des riverains. Elle nécessitera quelques mesures d'accompagnement qui ne seront toutefois pas coûteuses. Les motionnaires savent que des comptages ont déjà été effectués par la Municipalité, qui dispose désormais de tous les éléments pour répondre sans plus attendre au désir de ses citoyens.

- ✓ **Mousquetaires** Ce quartier - fortement fréquenté par des enfants et les adolescents - se prête également et facilement à la mise en place d'une telle mesure. Les nombreuses familles qui y habitent apprécieront en outre l'amélioration sensible que cette mesure apportera non seulement au niveau de la sécurité, mais également au niveau de la qualité de vie.

L'expérience montre que l'instauration de zones 30 km/h réduit sensiblement non seulement les atteintes à la santé (en terme notamment de pollution et de bruit) mais également la violence des atteintes corporelles lorsqu'un enfant se fait heurter par une voiture. Pour que chacun d'entre nous puisse continuer à dire qu'il fait bon vivre à La Tour-de-Peilz, les motionnaires se font les porte-parole des pétitionnaires en invitant la Municipalité à concrétiser rapidement les propositions contenues dans la présente motion en initiant un processus qui pourrait s'étendre dans plusieurs zones de la ville.